

Mesures ASH / Etablissements spécialisés

ARRAS A.S.H.

Enseignant référent ASH

Transfert du poste d'enseignant référent Arras centre du collège « Paul Verlaine » de Saint-Nicolas-lez-Arras vers le collège « Gambetta » d'Arras.

Transfert du poste d'enseignant référent dedu collège « Pablo Néruda » de Vitry-en-Artois vers le collège « Denis Diderot » de Dainville.

Création d'un poste d'enseignant référent sur le territoire de Béthune-Bruay au Collège Simone Signoret à Bruay-la-Buissière

CALAIS A.S.H.

Enseignant référent ASH

Création d'un poste d'enseignant référent au collège Jean Jaurès de Calais

ULIS école

Création d'un poste Ulis école sans spécialité à l'école primaire de Beaurainville

LENS A.S.H.

Enseignant référent ASH

Création d'un poste d'enseignant référent au collège Joséphine Baker de Sallaumines

EXPERIMENTATION POLE D'APPUI A LA SCOLARITE

Création à titre provisoire de 7 postes de coordinateurs PAS :

- Pial 66P du collège Sand de Béthune
- Pial 64P du collège Debeyre de Beuvry
- Pial 21P du collège Conti de Bully les Mines
- Pial 16P du collège Delegorge de Courcelles les Lens
- Pial 18P du collège Riaumont de Liévin
- Pial 24P collège Descartes de Liévin
- Pial 26P collège Bracke Desrousseaux de Vendin le Vieil

se-[unsa.org](https://se-unsa.org)